

**Valenciennes sur les chemins traditionnels des voyageurs du nord de l'Europe vers les lieux de pèlerinages ...
vers les grands marchés médiévaux...**

Au Moyen Age, venant de Cologne, Aix la Chapelle, Bruxelles et autres lieux..., la *NIEDERSTRASSE* peut être considérée comme la Voie « *la plus achalandée* »... Elle entre en la « France actuelle » par Valenciennes, place forte de la pérégrination. A l'époque, notre « franke ville » est l'une des cités de la « HANSE DRAPIERE DES 17 VILLES ». Une HANSE est d'abord une association professionnelle de marchands exerçant une activité commune, jouissant de certains privilèges, souvent sous forme de monopole, moyennant un droit imposé à ceux qui, faisant partie de l'organisation, veulent bénéficier des privilèges accordés aux membres. Désignant précédemment, en Angleterre ou dans les Flandres, une « troupe de soldats », ce terme s'est finalement appliqué plus spécifiquement aux marchands de plusieurs villes du nord de l'Allemagne, coopérant ensemble pendant le Moyen Age pour contrôler le commerce maritime sur la Baltique et la mer du Nord. De telles associations existèrent par exemple à Paris, à Londres ou encore entre les villes du Nord de la France et des Pays-Bas comme cette Hanse drapière des XVII villes dont Valenciennes faisait partie.

Déjà à cette époque, ses marchands pénètrent la Scandinavie, l'Angleterre (*où ils furent officiellement réunis en 1281 en une unique Hanse d'Allemagne*) et la Flandre (*où la comtesse Marguerite II de Flandre leur accorda des privilèges fondamentaux en 1252 et 1253*). On date le passage de la Hanse des Marchands à la Hanse des Villes à 1280, lorsque, dans toutes ces villes, la bourgeoisie s'installe rapidement au pouvoir. Coïncidence? C'est en 1291, lors d'un soulèvement contre le Comte Jean II, que les bourgeois de Valenciennes ont élevé des remparts et des tours devant le château comtal d'Anzin, situé sur la rive gauche de l'Escaut, donc sur le Diocèse d'Arras, terre de France, alors que la majorité du Hainaut est terre de l'Empire germanique. Installée au pouvoir, la Bourgeoisie met rapidement en place une organisation précise, ce que certains voyageurs souhaitent éviter... et c'est ainsi qu'entreront en scène les alternatives offertes par les Marlis, dénomination recouvrant des éléments aux compétences bien définies : Le Village – Le Domaine comtal – La Chartreuse – Le Temple de Beaulieu... La Paroisse .Un acte de Guillaume le Bon(1304-1337), qui, avec la confirmation implicite « du droit d'asile en Valenciennes et banlieuwes », précise la topographie de notre Banlieue au Moyen Age, en particulier « *du grant chemin de Mons* » (Marquis), à « *le cauchie de Faumars devens le banlieuwe* » (La Briquette) soulignant l'importance qu'avait ce passage puisqu'en 1312, le Comte Guillaume autorise des Lombards, à s'installer « *en no Ville des Marlis deleis Valenchiènes* ». D'une façon privilégiée, les pèlerins de Compostelle ayant choisi certains lieux comme étape y ont été bien accueillis, mais chaque sanctuaire vit d'une vie qui lui est propre. Plutôt que de réseau on doit donc parler de lieux d'accueil dont la fonction sociale dépassait largement le public des pèlerins en étant celui d'une solidarité inspirée par la foi chrétienne. L'actuel *camino francès* espagnol, dans sa singularité, ne peut pas être reproduit au Nord des Pyrénées et non plus être ce qu'il devient finalement à Saint-Jacques de Compostelle c'est-à-dire un fleuve large qui s'est alimenté à beaucoup de petites sources ; chacune de ces sources, c'est, aujourd'hui comme hier, « *un pèlerin* » avec son propre chemin. Comme cela a été décrit plus haut, parmi cette foule il y avait des marchands, des voyageurs nobles, des paysans, des mendiants et de la canaille, des gens en fuite devant les guerres ou devant la peste, des bannis et ... des pèlerins... Des « trains » de charrettes et de chariots y assurent l'acheminement des vins français alors que l'industrie textile assure l'opulence d'un patriciat puissant et la subsistance de nombreux métiers qui catalysent le développement urbain. Simultanément, certains voyageurs souhaitaient éviter de séjourner ou de passer en des lieux où une organisation précise était en place... comme c'était le cas à Valenciennes.

Et c'est ainsi qu'entrent en scène les alternatives d'itinéraires, sûrement intéressantes pour certains en ces temps là offertes par les Marlis. Après le règlement de la Karitet et la Paix de 1114, la charte de 1302 qui précise, entre autres choses, la structure du pouvoir municipal des Valenciennois atteste en fait que le Comte a renoncé à son projet de dominer la Ville de Valenciennes qui est une ville sûre de son droit et soucieuse de ses « libertés ». Le corps de ville jouit pleinement de l'autonomie juridique, administrative et financière; c'est une ville dotée de maints attributs de sa puissance... MM les Prévot, jurés et échevins, par l'exercice de la haute justice, exercent le droit de vie et de mort sur les résidents et les étrangers présents dans la ville y compris dans sa banlieuwe : Anzin, Saint Saulve, La Briquette et une partie de Marly (ceci explique le nom « les Marlis » longtemps utilisé). Le fait qu'à différentes reprises la riche bourgeoisie de la Ville acquitte les dettes du Comte éclaire tout ceci... Nous savons que pour des raisons, diverses d'ailleurs, tous les « pèlerins » ne souhaitaient pas traverser les villes et préféraient les contourner : ici, Marly situé sur la partie du chemin de ceinture de la Ville allant de la « *cauchie de Mons* » à celle de « *Faumars* » et celle de « *Cambray* », toutes trois empruntées par les voyageurs et pèlerins médiévaux à l'aller comme au retour... c'est, pour eux, un chemin tout indiqué...

M. Peulmeule nous présente alors à l'aide d'un extrait de plan de Valenciennes au 16^{ème} siècle par Deventer les itinéraires de contournement de la ville. La Paroisse : la plus ancienne mention reconnue de la Paroisse remonte à 1186, dans une liste d'églises rédigée par le Chroniqueur Jacques de Guyse. En 1436, Jean Prevost, Curé de Marlis pres Valenciennes, scelle de son sceau un document conservé et consultable aux Archives Départementales de Lille... en voici la description : *Dans une niche gothique, un personnage assis tenant un bourdon de pèlerin et un livre avec la mention «S' Cure des M.. lis »* (- S' est l'abrégié de Sigillum = sceau, en latin) Et si ce St Jacques était en rapport avec les chemins de Compostelle sur lesquels Valenciennes est inscrit comme une des étapes importantes et un carrefour des itinéraires septentrionaux ? Il ne fait pas de doute que le personnage en question représente Saint Jacques, apôtre en tenue de pèlerin. En réalité le vocable officiel de la paroisse est depuis très longtemps Saint Jacques et Saint Christophe. Dans notre antique église paroissiale de Marly se trouve donc une statue ancienne qui représente St Jacques muni d'un bâton de pèlerin, revêtu d'un mantelet sur lequel est répété le motif de la coquille, preuve que le pèlerin rentre de Compostelle; à ses pieds est posé un chapeau haut de forme aussi surprenant que l'imposant registre qu'il serre par le bras gauche posant comme une énigme ces différents éléments qui ne sont pas les accessoires du pèlerin.